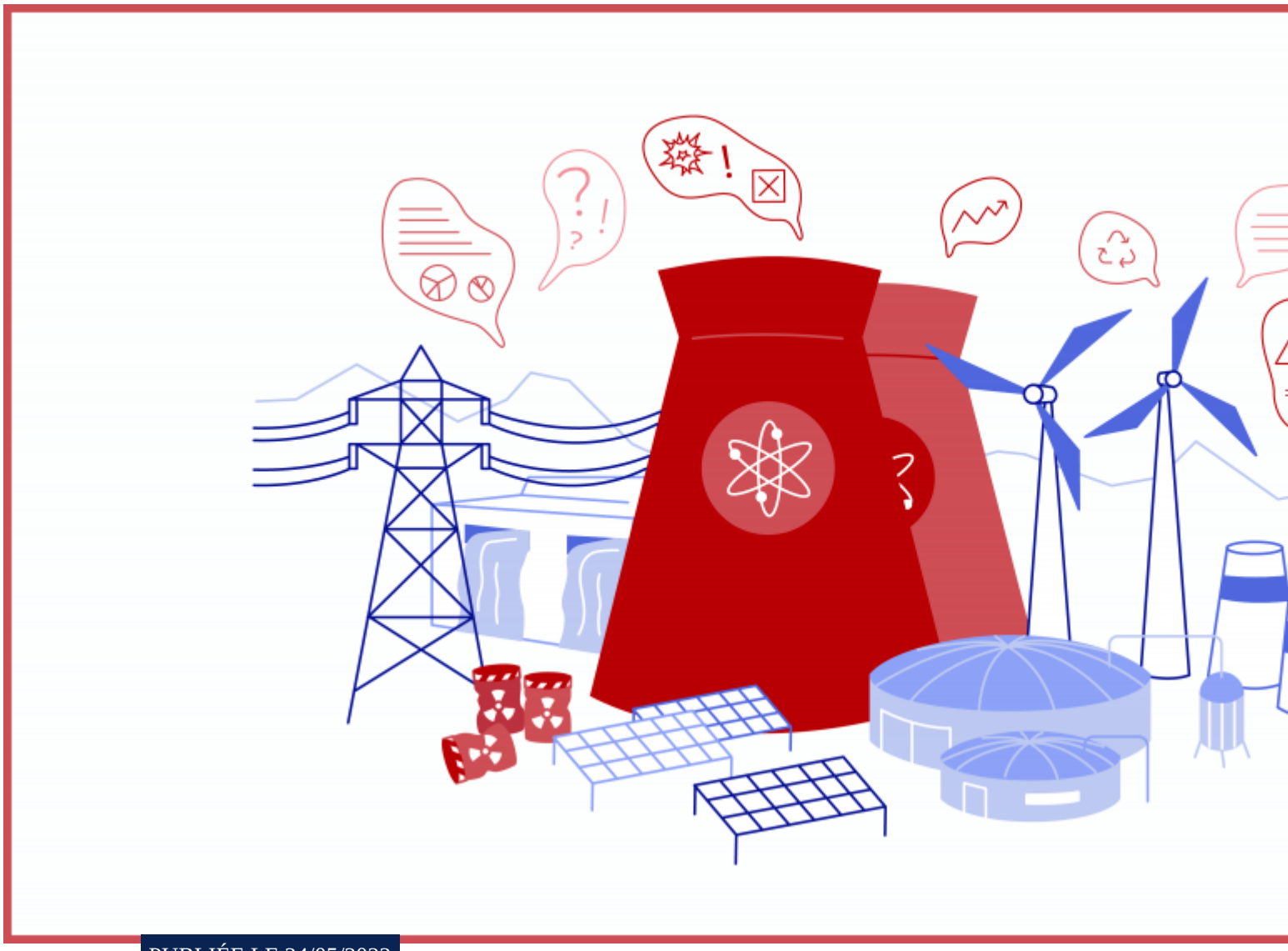
La place du nucléaire dans le mix électrique : le CESE lance son étude



TRAVAUX PUBLIÉE LE 24/05/2022

Saisine liée :
QUELLE PLACE POUR LE NUCLÉAIRE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS ? EXPÉRIMENTATION DE LA MÉTHODE DE CLARIFICATION DES CONTROVERSES
Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

La Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC) permet de définir la feuille de route pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Elle regroupe :

- la loi de programmation énergie-climat (LPEC) qui doit être adoptée avant le 1er juillet 2023 ;
- la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) dont la 3e version (SNBC 3) devrait aboutir d'ici 2024 ;
- la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), dont la 3e version est prévue aussi d'ici 2024 ;
- le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

Le nucléaire représente 75% de la production électrique française

L'énergie est un des éléments clés de notre indépendance et souveraineté, particulièrement remis en exergue par la guerre en Ukraine. D'autres pays européens comme l'Allemagne souffre de leur dépendance au gaz russe.

La France, quant à elle, soutient un modèle basé sur l'électronucléaire. Elle doit aussi cependant diversifier son mix énergétique dont une part en énergies renouvelables (EnR). Alors quelle place attribuer au nucléaire ? Quel équilibre trouver pour garder de l'autonomie, répondre à la demande et respecter les objectifs de la SFEC (Stratégie française sur l'énergie et le climat) ?

Quelle part dans le futur mix électrique français ?

Le nucléaire est donc la source d'énergie principale de la France. Energie décarbonée (sans émission de GES), elle est produite de façon constante par 58 centrales (ce qui fait de notre pays le plus nucléarisé au monde). Cependant, elle suscite aujourd'hui de nombreux questionnements : centrales vieillissantes posant un problème de sécurité, remplacement par des EPR très long à mettre en oeuvre et couteux (Flamanville), ressources en uranium faibles, problème du stockage des déchets nucléaires et de son impact sur l'environnement ...

Alors quelle part du nucléaire allouer dans notre mix énergétique ?

La Commission Environnement a déjà élaboré plusieurs travaux en lien avec ce sujet ((Contribution du CESE à la SNB 3, Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?) et approfondit sa réflexion avec cette étude dans laquelle les avantages, inconvénients mais aussi les aspects qui font controverses seront analysés. Le CESE apportera son éclairage sur les sujets principaux faisant dissensus et débat et remettra ses pistes de réflexion et propositions avant l'élaboration finale de la feuille de route définie par la SFEC.

Cette étude sera rapportée par le Président de la Commission Environnement Sylvain Boucherand ((Groupe Environnement et nature) et Marie-Hélène Meyling (Groupe CFDT) en lien avec la Commission Economie et finances et présentée avec la résolution sur la gouvernance de la transition énergétique et climatique. à l'assemblée plénière du 29 juin.

© - copyright CESE - Novembre 2026